

COSEG MELUN

.....
COMpte-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU
DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014 A 18 H 00
SALLE DE REUNION DE LA CAS DE MELUN.
.....

C.R. N° 78
.....

PRESENTS MESSIEURS : CLEQUIN J. PIERRE , MENARD JACKY , ELLUL SIMON , HAAS DANIEL ,
JONARD ALAIN .

INVITEE Mme TREVISAN CLAUDINE : SERVICE PUBLICATION DE LA CAS .
.....

- ORDRE DU JOUR :**
- 1) APPROBATION DU C.R. N° 77
 - 2) PRESENTATION DU NOUVEAU SITE DE LA CAS S / M.
 - 3) PROJET DE CREATION SECTION COURSE A PIEDS RENARDIERES
 - 4) PROJET DE CREATION SECTION TIR A L'ARC RENARDIERES
 - 5) FUSION DES 2 SECTIONS CYCLO MELUN ET RENARDIERES
 - 6) RETOUR DE LA SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL
 - 7) PREPARATION DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
 - 8) REFECTON TERRAIN TENNIS EXTERIEUR RENARDIERES
 - 9) QUESTION DIVERSE
-

1°) APPROBATION DU C.R. N° 77 :

Le C.R. n° 77 a été adopté par l'ensemble des membres du bureau à l'unanimité .

2°) PRESENTATION DU NOUVEAU SITE DE LA CAS DE MELUN :

D'autre part la CAS SEINE ET MARNE a ouvert un site (www.casseineetmarne.fr) un

Onglet COSEG est en cours de création.

Il est prévu pour chaque section une page .

La responsable de ce site est Mme CLAUDINE TREVISAN :

(claudine.trevisan@asmeg.org) Tél : 01.64.41.53.84.

* Pour les sections qui n'ont pas de logo en prévoir un : (photo 80pxx80px-formatpng).

** Description de la section .

*** Les horaires d'entraînement + téléphone + le mail .

Tout ceci est a envoyé à CLAUDINE TREVISAN par mail faute de quoi la section qui ne

Répondra pas sera supprimé de l'onglet ...

Ce site est seulement consultatif pour les informations , compte-rendu de vos activités 1

photos est possible par article (150pxx100px-format.jpg).Le tout est a envoyer à CLAUDINE

TREVISAN .

La CAS DE MELUN demande de faire vivre au maximum le site sinon a terme une

suppression de l'onglet COSEG est possible .

3) PROJET DE CREATION SECTION COURSE A PIEDS :

Le bureau du COSEG est d'accord pour la création de cette section à partir du 01/01/2015.

Il faudra nous fournir :

*La composition du bureau : Président , Secrétaire , Trésorier avec les coordonnées de chacun.

** Prévoir le montant de la cotisation annuelle .

*** Prévision des activités pour 2015 .

****Il faudra ouvrir un compte bancaire au nom du COSEG 77 COURSE A PIEDS.

La section recevra une subvention annuelle.

4) SECTION TIR A L'ARC :

Le bureau du COSEG donne un avis favorable pour la création de cette section .

Mais demande au responsable de section le résultat du sondage et sous réserve que le

Gymnase soit conforme et que le responsable du site des Renardières donne son accord .

5°) FUSION ADMINISTRATIVE DES 2 SECTIONS CYCLOTOURISME :

Une demande de fusion administrative entre les 2 sections cyclotourisme COSEG MELUN

Et les RENARDIERES a été demandé par le bureau du COSEG .

La section cyclo RENARDIERES prendra le même n° d'affiliation que le COSEG MELUN .

Pour la subvention , chaque section aura la sienne comme au paravent .

Tout ceci est pour que la section des RENARDIERES reçoive une part de la subvention du CONSEIL GENERAL au prorata du nombre d'adhérent qu'ils ont .

6°) CONSEIL GENERAL :

Nous avons reçu les subventions du CONSEIL GENERAL pour ces sections :

FOOTBALL : 309 €

PLONGEE : 300 €

TENNIS : 300 €

CYCLO : 173 €

V.T.T. : 171 €

SQUASH : 163 €

Pour 2015 , les sections Football , Squash et Tennis devront fournir une attestation fédérale

Avec le n° d'affiliation et les effectifs .

Pour la section Squash , s'il y a une baisse des effectifs , il n'auront plus de subvention de

La part du CONSEIL GENERAL .

7°) PREPARATION DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR :

Pour le COMITE DIRECTEUR du 01/10/2014 , le bureau est convoqué à 17 h 00 à la cantine de MELUN :

8°) REFECTION DU TERRAIN DE TENNIS EXTERIEUR AUX RENARDIERES :

Un point sur la réfection du terrain . Le responsable du site accepterait de financer les

Travaux qui sont du montant de 20000 € , à condition que le COSEG où la CAS participe

D'un montant de 5000 € .

Pour que ça se fasse via une subvention exceptionnelle en 2015 .

Le bureau de la section Tennis ayant par ailleurs sollicité directement la CAS , le président THIERRY CABANERO .

O.K si le responsable du site donne les 3 devis à la CAS pour faire voter le dossier en C.A . Ce dossier est traité directement par la CAS DE MELUN .

9°) QUESTION DIVERSE :

**** SECTION BADMINTON :**

Mr. MENARD JACKY trésorier du club essaye désespérément d'avoir un contact avec Mr BRINCOURT président de la section Badminton .

Nous sommes toujours en attente du règlement de vos cotisations 2014 (45,00 €).

Le règlement de vos cotisations conditionnant le règlement du solde de la subvention par le COSEG.

LA SEANCE EST LEVEE A 20 H 15.

LE SECRETAIRE

ELLUL SIMON

LE PRESIDENT

CLEQUIN J. PIERRE